



Présentation

Faisant partie du groupe ASQUA, **ASQUA BTP** est un spécialiste des **assurances du BTP**. Il se positionne en tant que **courtier** qui accompagne les **entreprises de construction, maîtres d'ouvrages**, dans leurs démarches de gestion de risques, d'assurances et de sinistres du secteur du BTP.

Étant une profession réglementée avec un certain nombre d'obligations de conformité, ASQUA BTP, bien qu'ayant déjà en interne une expertise juridique, a eu le besoin de solliciter l'**accompagnement** d'un prestataire externe spécialisé pour les aider dans leur démarche de **mise en conformité RGPD**.

C'est ainsi qu'en 2018, l'entreprise a fait appel à **ADALIANCE** se mettre en conformité avec le RGPD sur :

- La **protection des données personnelles** de ses **employés** et de ses quelques clients **particuliers**.
- La **gestion et protection des données personnelles** des **professionnels** et **particuliers** inscrites dans les contrats de **garantie décennale** dans le cadre de **sinistres de construction**.

ADALIANCE tient depuis 2018 le rôle de **DPO « Data Protection Officer »** ou **Délégué à la protection des données** au sein du groupe ASQUA.

Enjeux :

Optimisation et formalisation de la collecte, la gestion et le traitement des données

Des données à caractère personnel sont recueillies dans le cadre d'expertises en lien avec les sinistres, mais aussi pour les démarches de **certification qualité** menées avec des prestataires externes.

La collaboration d'Asqua BTP avec des **intervenants extérieurs** engendre la collecte des données personnelles de ces personnes tierces à l'entreprise. Par conséquent, **une modification des contrats de partenariat** est alors de mise pour y intégrer de nouvelles mentions ou y insérer les clauses informatiques et libertés obligatoires.

En ce sens, le RGPD a pour vocation d'**améliorer la pertinence de la collecte et l'exploitation de toutes les données**.

Mise en conformité RGPD pour plus de sécurité

Le RGPD étant également un instrument au service de la cybersécurité, il rehausse les exigences en matière de sécurisation des données personnelles contre leurs violations.

Parmi les points essentiels abordés durant la mission de DPO Externalisée



Analyse d'impact sur la protection des données (PIA):

Servant à **identifier et minimiser les risques d'atteinte aux droits et libertés des personnes** concernées dans un traitement de données à caractère personnel.

Le PIA est un outil qui permet de construire un traitement conforme au RGPD et respectueux de la vie privée.



Création des registres des traitements :

Consistant à **lister tous les traitements de données personnelles**, puis rédiger une documentation pour chaque traitement.



Rédaction de note d'information :

visant à rédiger un **document qui informe les salariés**, de manière claire et précise sur le traitement de leurs données personnelles.

Les points forts d'Adaliance selon Asqua BTP :

- Excellente **maîtrise du sujet**
- Approche **pédagogique** : Présentation claire appuyée par des exemples.
- Approche **pragmatique** : Formation concrète et efficace mettant en avant les points clés du règlement, avec des process précis de mise en conformité ainsi que de précieux conseils sur les pièges à éviter.

Bénéfices

Mise en conformité de l'entreprise et suivi dans le temps :

- le suivi, la veille, le contrôle du respect du RGPD dans le temps.
- l'obligation de formalisation des activités générant des stockages de données personnelles (registre des traitements, PIA, chartes....).
- l'accompagnement et le conseil dans l'obligation de destruction des données au bout d'un certain temps défini.

Spécificités du projet



Autonomie dans la démarche avec une implication directe du dirigeant dans le projet

Ayant grandement conscience de l'importance de la mise en conformité RGPD ainsi que des risques qui y sont liés, l'entreprise a préféré **maîtriser elle-même les démarches** avec un **suivi de près du projet par la direction même de l'entreprise**.



Une véritable prise de conscience des enjeux du RGPD pour une conformité basée sur la responsabilisation

Asqua BTP a bien conscience que le RGPD est une réelle **problématique juridique et administrative**, et a bien cerné l'importance de mettre en place des **mesures techniques et organisationnelles** au sein de l'entreprise pour sécuriser les données et démontrer la conformité à tout moment.



Un suivi adapté et continu en fonction des problématiques

Au niveau du suivi par Adaliance, un **point annuel** est fait avec le client mais il peut également y avoir d'autres réunions en fonction des évolutions, des **cas particuliers** qui peuvent arriver, en l'occurrence un cyber attaque – violation de données, durant laquelle Adaliance a conseillé sur l'importance majeure de notifier la CNIL dans les 72 heures qui suivent l'incident. En ce sens, Adaliance assure une **surveillance juridique** continue.

Témoignage client

“

Ce que nous avons particulièrement apprécié chez Adaliance c'est leur **disponibilité, réactivité**, leur **écoute**, mais surtout l'**adéquation de leur démarche** vis-à-vis de nous. **Ils ont parfaitement su s'adapter à nos besoins** ! Nous avons été bien **orientés** et nous nous sommes concentrés sur l'essentiel. ... enfin, ils sont entièrement transparents sur leurs tarifs.